

GIGNAC

Une cloche sonne, sonne...

Baptêmes en grande pompe, devant un parterre de cinq cents invités, des trois nouvelles cloches du village

A Gignac, on ne pouvait plus sonner les cloches car le clocher risquait de s'effondrer, mais le maire, notre ami Robert Soulié, est né malin.

Premier palliatif: la vieille grosse cloche de 1522, pesant quelque 700 kg (celle qui ébranlait le clocher), a été hissée dans la tour de défense carrée joutant l'église. Mais ça ne suffisait pas aux désirs des paroissiens attachés à l'angélus et à toutes ces sonneries qui rythment la vie du village, ses peines et ses joies, et à l'ambition de leur maire, à l'époque conseiller régional. Alors, il a commencé, s'il l'on peut dire, sa tournée de pèlerin, avec appels répétés au bon cœur de l'Etat, de la Région, du conseil général et, évidemment, de ses concitoyens. Départ, 1984. Arrivée, 1987, avec trois nouvelles cloches: deux pour Gignac, une pour Saint-Bonnet (église faisant partie de sa commune), gros bourg sur la colline, traversé, dit-on, par le 45° parallèle...

Cinq cents invités et les plus hautes autorités du département

C'était donc la fête à Gignac,

ce dimanche 18 octobre, où quelque cinq cents personnes étaient groupées sur la place de l'Eglise, face aux trois nouvelles cloches étincelantes sous le soleil revenu et aux deux anciennes qui n'en revenaient pas d'être à pareille fête.

Pour le clergé, la fête était présidée par l'abbé Gauzin, vicaire général du diocèse (représentant Mgr Gaidon, évêque de Cahors, retenu pour une autre cérémonie), assisté, pour la concélébration de la messe en plein air, par M. le chanoine Pêchuzal, curé de Martel; l'abbé Tarayre, curé de Gignac, et l'abbé Morand, originaire de la commune.

Dans les autorités civiles, M. Leblond, préfet du Lot, commissaire de la République; M. Maurice Faure, sénateur, maire de Cahors, président du conseil général; MM. Malvy, député, ancien ministre; Chastagnol, député, maire de Souillac, conseiller général du canton; Costes, sénateur; Juskiewski, vice-président du conseil général; Requier et Mespoulet, conseillers généraux; Massaud, ancien député; les maires des environs ou leurs représentants;

Messageurs de Dieu

Tandis que parrains et marraines se mettaient à côté des nouvelles cloches, l'abbé Gauzin concélébrait la messe animée par la Chorale des Quatre-Routes et prononçait une homélie éloquentة et d'une grande élévation en évoquant la petite cloche de Nagasaki, échappée miraculeusement au désastre. Il montrait comment la cloche, voix de Dieu, invitait au rassemblement des fidèles.

Puis l'abbé Gauzin, suivi de tout le clergé, procédait à la bénédiction des nouvelles cloches, faisant les onctions du Saint-Chrême, sur le pourtour des cloches, en disant: « Que soient sanctifiées et consacrées ces cloches au nom du père et du fils et du saint Esprit, en l'honneur de Saint-Martin, de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Bonnet, patrons de la paroisse ».

Ainsi étaient baptisées les trois cloches portant chacune l'inscription: abbé René Tarayre, curé de Gignac; Robert Soulié, maire de Gignac.

Pour la première cloche, dédiée à Marthe-Julie de Muzet; parrain, M. Richard Morand; marraine, Mme Marthe Vaissière



La bénédiction des cloches.

née Pestourie. La deuxième cloche, dédiée à Julienne (dite « Maria ») de Saint-Bonnet: parrain, M. Raymond Dufau; marraine, Mme André Vinel née Christiane Léger. La troisième, dédiée à la Marie (du Bourg): parrain, M. Eric Brecy; marraine, Mme Emile Jarzac née Léa Cambrou.

La première et la troisième seront hissées dans la tour de défense de l'église de Gignac avec les deux aieules et ces quatre cloches constitueront un carillon qui commencera à sonner vers la Toussaint.

La deuxième (refondue) remontera dans le clocher de Saint-Bonnet.

La cérémonie civile

Les nombreux invités devaient, ensuite, rejoindre le magnifique foyer rural où un vin d'honneur était servi. Un film remarquable, tourné par l'A.r.t.e.m. (conseil régional Midi-Pyrénées), devait retracer l'histoire de cette remarquable réalisation depuis l'abattage des chênes et des ormeaux (donnés par les paroissiens) jusqu'aux jogs et tous les bois faits par un artisan local, M. Louis Laval et ses fils, la fonte des cloches en 1986 par les établissements Paccard, d'Anney. Le film sera terminé avec l'installation des cloches et l'enregistrement du carillon.

Après ce film, il ne restait plus grand-chose à dire et à apprendre. M. Soulié, cependant, tenait à remercier tous ceux qui avaient participé et aidé à cette réalisation jusqu'à ces Américains de San Francisco, les « Américains de Gignac », partis aux amériques avant la Première Guerre mondiale, et soulignait que cette journée serait exceptionnelle dans l'histoire de Gignac.

M. Chastagnol, en tant que conseiller général, devait dire que cet événement rattachait

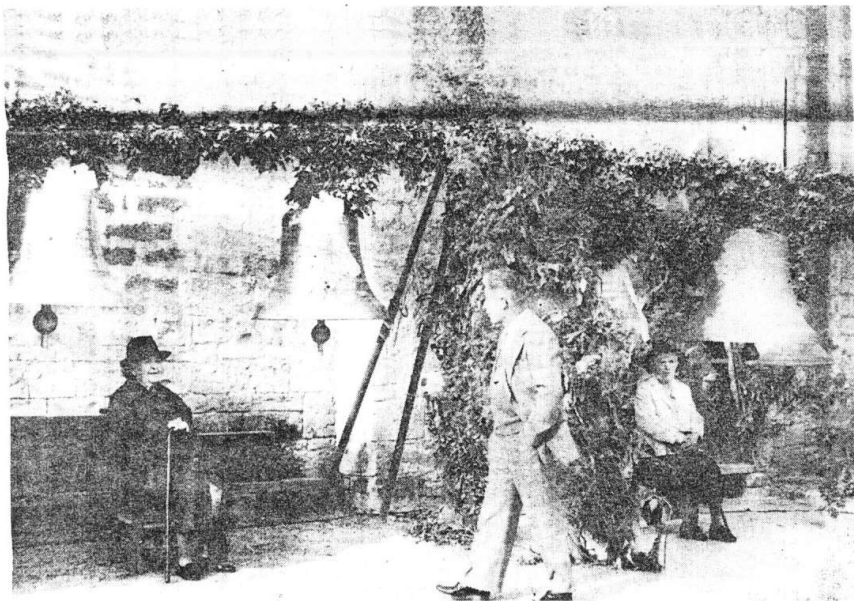
le passé au présent et manifestait la volonté de vivre de la commune de Gignac.

Parlant au nom de l'ensemble des élus, M. Maurice Faure, avec son éloquence et son humour habituels, devait dire que, en quarante ans de carrière politique, c'était la première fois qu'il inaugurait des cloches. Il félicitait M. Soulié pour cette journée parfaitement réussie, où rien n'avait « cloché ».

M. le préfet devait conclure en félicitant à son tour le maire de Gignac et en se réjouissant que cette cérémonie soit le signe d'une communauté parfaitement vivante.

En somme, dans un village que n'épargne pas l'exode rural, les cloches de l'espoir.

René YRONDE.



Un carillon pour la Toussaint.

